

<b>Zeitschrift:</b>	Schriftenreihe = Collection / Forum Helveticum
<b>Herausgeber:</b>	Forum Helveticum
<b>Band:</b>	16 (2007)
<b>Artikel:</b>	Collaborations interinstitutionnelles : les projets de la Bibliothèque nationale suisse avec ses partenaires européennes
<b>Autor:</b>	Doffey, Marie-Christine
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-833174">https://doi.org/10.5169/seals-833174</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 06.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## COLLABORATIONS INTERINSTITUTIONNELLES: LES PROJETS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE SUISSE AVEC SES PARTENAIRES EUROPÉENNES

Marie-Christine Doffey

Les bibliothèques nationales traditionnellement collectent, organisent l'information, offrent un accès plus démocratique au savoir et préservent le patrimoine national pour les générations futures. Or avec Internet, l'information est maintenant omniprésente: Google et les autres moteurs de recherche ont révolutionné notre manière de rechercher de l'information. Quel est encore le rôle des bibliothèques dans un contexte qui change aussi rapidement? Ce défi concerne aussi la Bibliothèque nationale suisse (BN).

La BN sert un large public composé de chercheurs, d'enseignants, d'étudiants et bien évidemment de toute personne intéressée. Elle est une ressource critique importante pour les chercheurs dans le domaine des publications helvetica; elle soutient l'économie et les entreprises par sa contribution au transfert des savoirs, à la créativité et l'innovation et elle est une institution nationale jouant un rôle primordial dans la préservation de la mémoire nationale. L'impact du web et des nouvelles technologies de la communication et de l'information nous a poussés depuis quelques années vers le développement toujours plus important des services en ligne. Cette tendance va se poursuivre et s'accélérer, avec comme objectif de rendre les accès toujours les plus conviviaux et rapides. Le rôle de la BN est important dans ce contexte, mais c'est en partenariat avec nos collègues suisses et étrangers que nous pouvons le mieux clarifier les besoins et élaborer des solutions. Il est en effet essentiel que nous travaillions ensemble à développer une offre solide et stable, avec des standards et des normes consistants qui répondent aux besoins des chercheurs d'aujourd'hui et de demain.

Dans cette perspective de partage des savoirs, la Bibliothèque nationale suisse cherche depuis plusieurs années déjà à renforcer sa collaboration à l'échelle internationale, que ce soit par le biais d'associations professionnelles – telles que l'IFLA (International Federation of Library Associations and Institutions), la CENL (Conference of European National Librarians), la LIBER (Ligue des Bibliothèques européennes de recherche) – ou très concrètement par une

participation aux programmes de recherche européens. Depuis dix ans, la BN participe à des projets européens; d'abord, elle l'a fait en tant qu'observatrice, lorsqu'il n'y avait aucun financement possible pour la Suisse, ensuite en tant que partenaire actif dès 1997, dans le cadre des programmes de recherche 5 et 6.

J'évoquerai plus en détail l'un de ces projets les plus réussis, la Bibliothèque européenne (The European Library): ce portail donne un accès unique à toutes les ressources (livres, revues, journaux, sous forme électronique ou non) des 43 bibliothèques nationales d'Europe. La recherche est gratuite, mais l'accès aux documents électroniques peut être payant dans certains cas. Son objectif est d'offrir une égalité d'accès au niveau international aux différentes cultures européennes; sa mission est de rendre accessible l'univers du savoir, de l'information et des cultures de toutes les bibliothèques nationales d'Europe. Elle s'adresse aux citoyens informés du monde entier (professionnels et non professionnels) qui veulent disposer d'un outil à la fois simple et efficace pour leurs recherches. De plus, elle est destinée à attirer les chercheurs à qui elle offre une vaste collection virtuelle de documents dans toutes les disciplines. Elle offre également à toute personne intéressée un chemin d'accès simple aux ressources culturelles européennes. Les collections numérisées et les catalogues de 22 bibliothèques nationales, dont la BN, sont déjà intégrés dans la Bibliothèque européenne; à terme, ce seront celles des 43 pays du Conseil de l'Europe. L'objectif est de rendre accessible 2 millions de livres, films, photographies, manuscrits et autres œuvres culturelles d'ici 2008, au moins 6 millions de documents en 2010, et d'y ajouter progressivement les collections d'archives et de musées.

L'impact de cette initiative des bibliothèques nationales européennes peut être mesuré par la réponse de la Commission européenne qui, dans sa Recommandation du 24 août 2006 sur la numérisation et l'accessibilité en ligne du matériel culturel et la conservation numérique (2006/585/CE), a souligné la nécessité d'avoir «un point d'accès multilingue commun [qui] permettrait de rechercher, en ligne, dans le patrimoine culturel numérique diffus – c'est-à-dire détenu par différents organismes à différents endroits – de l'Europe. Un tel point d'accès augmenterait la visibilité de ce patrimoine et en soulignerait les caractéristiques communes. Le point d'accès doit reposer sur les initiatives existantes comme TEL (The European Library), au sein de laquelle des bibliothèques européennes collaborent déjà. Il doit, si possible, associer étroitement les titulaires privés de droits sur le matériel culturel et toutes les parties intéressées. Il faut encourager

les États membres et les institutions culturelles à prendre le ferme engagement d'aboutir à un tel point d'accès. » La Bibliothèque européenne est un pas important vers la Bibliothèque numérique européenne mais, comme nous le savons, les bibliothèques ne sont pas les seuls acteurs dans ce domaine.

L'annonce par Google en décembre 2004 d'offrir au public l'accès gratuit à plus de 15 millions de livres des grandes bibliothèques américaines et anglaises, a provoqué la contre-offensive de l'Union européenne (UE) sous la houlette de la Bibliothèque nationale de France. En effet, la France et cinq autres pays membres ont convaincu la Commission européenne de lancer une initiative et en mars 2006, celle-ci a rendu public son plan pour l'édification de la Bibliothèque numérique européenne (BNE). La quintessence de ce projet représente le processus de numérisation de l'héritage culturel écrit et imprimé – réalisé par les bibliothèques nationales européennes, les seules à préserver la mémoire des peuples sur notre continent – et la garantie de l'accès à la terminologie numérique de ces richesses spirituelles dans l'espace Internet. La réalisation de la bibliothèque numérique paneuropéenne devient possible grâce au service web uniifié. Par ailleurs, en été 2006, la CENL a déposé le projet EDL (European Digital Library Project) dans le cadre du programme eContentplus. Contrairement aux projets du 6<sup>e</sup> Programme-cadre, la Suisse ne reçoit aucun financement dans le cadre de eContentplus. Cependant, vu l'importance de l'enjeu, la BN a décidé d'y participer à ses frais, dans le but prioritaire de faire avancer les réflexions sur l'accès multilingue, domaine primordial pour la BN et où la Suisse peut apporter son expérience. Le projet qui a démarré le 1<sup>er</sup> septembre 2006 durera 18 mois et contribuera à l'élargissement de la Bibliothèque numérique européenne.

Malgré les discours, les communiqués et l'importance des moyens financiers mis en jeu par la Commission européenne, il semble que le soutien des gouvernements européens est sans enthousiasme. Pour preuve: il n'y aura pas d'argent pour la numérisation proprement dite, celle-ci restant du ressort des Etats membres. Or cette politique est un frein réel à une numérisation à large échelle, répondant aux besoins et souhaits des usagers. Une forme d'inertie générale des politiques domine, qui – de manière voulue ou non – profite au livre papier. Pendant ce temps Microsoft, principal adversaire commercial de Google, développe une stratégie concurrente et offensive. Plusieurs bibliothèques importantes ont signé des accords de numérisation qui avancent à grands pas. Ainsi les nouveaux acteurs commerciaux sont lancés dans une course effrénée, sans que leur collaboration avec les acteurs traditionnels ne soit stabilisée, tandis

que de leur côté les institutions documentaires traditionnelles cherchent encore leur voie et un soutien de leur tutelle politique.

## **Quelle est la place de la BN et de la Suisse dans le projet de Bibliothèque numérique européenne?**

Participer à des projets européens revêt une importance primordiale à mes yeux pour une petite bibliothèque nationale d'un Etat non membre de l'UE. Ils nous permettent non seulement d'échanger des connaissances et des expériences mais aussi de participer activement à la définition de normes, aux tests d'interopérabilité entre systèmes et leur réalisation, ainsi qu'à la recherche de solutions communes aux questions de multilinguisme, de numérisation et d'accès. Les expériences acquises et partagées nous aident également dans la collaboration au plan national, surtout dans les domaines de la numérisation et du multilinguisme. De plus, l'incorporation de nos catalogues dans The European Library nous permet de mieux faire connaître nos collections et donc de promouvoir le patrimoine documentaire helvétique. A terme, on espère que la mise en commun des données des 43 bibliothèques nationales de la CENL permettra de créer des synergies dans le domaine de la recherche et d'offrir, à travers des expositions virtuelles rassemblant des objets numériques de plusieurs sources, une vitrine sur l'Europe élargie. En tant que partenaire actif de la CENL et de TEL, nous allons donc poursuivre nos activités et examiner les propositions de projet dans le 7<sup>e</sup> Programme-cadre. D'autre part, la Bibliothèque numérique européenne n'étant pas restreinte aux seules bibliothèques nationales, nous allons chercher d'autres partenaires institutionnels en Suisse parmi les archives, musées et bibliothèques.

Au-delà de ces considérations, je me dois de signaler que malgré nos collaborations et nos initiatives, la Suisse – tant la BN que les bibliothèques cantonales et universitaires – est en retard dans le domaine de la numérisation. Il n'existe pas de stratégie nationale et aucun moyen financier à la hauteur des enjeux n'est alloué pour cette tâche, tant au plan fédéral que cantonal. Or, ces projets requièrent d'importants moyens. Numériser, donner accès et préserver sur le long terme les données numérisées: voilà des processus complexes et coûteux. Une prise de conscience et une volonté politique fait encore défaut en Suisse; nos décideurs politiques ne semblent pas convaincus de la place du numérique dans l'économie du savoir par rapport au livre et les éditeurs, déjà frileux sur le sujet, s'abstiennent – à quelques exceptions près – de toute initiative, dans l'attente que l'Etat intervienne.

Je risquerai une tentative d'interprétation sous forme de question que vous vous êtes peut-être posée: pourquoi ne pas laisser cette question entièrement aux mains des privés, éditeurs et moteurs de recherche? Google, avec sa notoriété mondiale et les énormes moyens financiers mis en œuvre, serait-il une porte d'entrée idéale pour une bibliothèque mondiale? Ma position est claire: la numérisation et l'accès au savoir doit encore se faire en première ligne sous l'égide des bibliothèques, mais sans exclure la coopération avec des entreprises telle que Google ou Microsoft. Pourquoi? Google n'est pas une entreprise altruiste et si elle investit dans ce genre de projets, c'est pour développer son offre et maintenir une position dominante en touchant l'ensemble des services de contenus. Elle fait un pari sur l'avenir. Ce combat de titans peut laisser perplexe, tant il paraît démesuré en regard de la faiblesse des efforts consentis à ce jour et des risques pris pour le futur.

Dans ce monde du virtuel où domine aussi l'illusion de l'accès au savoir et à l'information, les bibliothèques ont des cartes maîtresses à jouer et à défendre. Par tradition, elles ont le savoir-faire de donner accès aux publications et à leur contenu au public. D'autre part, dans le domaine du numérique, elles ont adopté des principes pour guider leurs actions: elles garantissent la qualité de la numérisation, permettant ainsi de donner accès à des sources fiables, ainsi qu'un accès gratuit au public pour les documents libres de droit; elles garantissent un accès multilingue aux collections; elles certifient l'intégralité et l'authenticité des documents mis en ligne; elles garantissent le maintien dans le domaine public des fichiers numériques et leur conservation, donc leur accès à long terme; enfin, elles refusent l'exclusivité donnée à un seul moteur de recherche dans les modes d'accès aux collections digitalisées.

Cette éthique professionnelle et les compétences des professionnels que nous sommes sont des arguments majeurs. Il faut néanmoins souligner, comme je l'ai fait au début de cet exposé, que ces travaux ne pourront se faire que dans le cadre de collaborations entre bibliothèques, archives et musées au niveau national et international. Dès lors, le choix de la BN de se tourner depuis dix ans vers la collaboration dans des projets européens s'avère la voie adéquate. Elle doit impérativement être renforcée et reconnue comme d'importance majeure pour assurer à la Suisse une place dans l'Europe du savoir et de la culture.